

**Extrait du Registre  
des  
Délibérations du Comité Syndical  
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique  
de la Haute Vallée de l'Aude.**

---

**Séance du 15 décembre 2023**

---

L'an deux mille vingt-trois, le 15 décembre à 17h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni en seconde séance à la salle du Pôle rivière à Limoux, au nombre prescrit par la Loi.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 9

Date de convocation du Comité Syndical : lundi 11 décembre 2023

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), RIEUSSEC Michel (Carcassonne Agglomération), JORDY Jean-Marie (Carcassonne Agglomération), GRAUBY Éric (Communauté de communes du Limouxin), Pierre BARDIES (Communauté de communes du Limouxin), CUXAC Christophe (Communauté de communes du Limouxin), CHAUMOND Gérard (Communauté de communes du Limouxin), CHANAUD Alain (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Invités : DEFROIDMONT Jérôme, Animateur SAGE, GALINIE Baptiste, Technicien de rivière du SMMAR, BONNET David, Sabrina MOREL secrétaires du SMAH HVA,

ARIBAUD Jean- Louis a été élu secrétaire de séance.

2023\_39

**Syndicat Mixte  
d'Aménagement Hydraulique  
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité Syndical  
du 15 décembre 2023**

**Objet de la délibération :**

**CONVENTION AVEC LE SERVICE ARCHIVES DU CDG11**

Le Président informe les membres du comité syndical que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude a créé un service archives qui a pour mission d'aider les collectivités à respecter leurs obligations légales en matière d'archives.

Le Président informe le comité syndical que la commune souhaite faire appel à ce service pour assurer le tri et le classement des archives syndicales.

Pour cela, il convient de signer une convention avec le CDG11 pour bénéficier du service et de la venue d'un archiviste au Pôle rivière pour réaliser le travail d'archivage. Un diagnostic des archives et un devis d'intervention ont été réalisés par l'archiviste du CDG11 lors de sa venue dans la commune. Le devis d'intervention de 64 h s'élève à la somme de **2052 €**.

L'intervention du service archives du CDG 11 consistera :

- Tri, classement et cotation des archives selon la réglementation en vigueur,
- Préparation des éliminations règlementaires,
- Elaboration d'un inventaire des archives communales,
- Initiation des services communaux aux techniques d'archivage.

Le comité syndical ouï l'exposé du Président et à l'unanimité des voix.

**AUTORISE** M. le Président à signer la convention avec le CDG11 et à faire appel à son service archives.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président du Syndicat Mixte  
d'Aménagement Hydraulique de la Haute  
Vallée de l'Aude,  
**Pierre BARDIES**

